

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Comité Syndical du 04/04/2023

REFERENCE : 2023-003

**Date de convocation :**

**29/03/203**

**Délégués en exercice : 31**

**Nombre de membres présents : 17**

**Votants :**

**18 dont 1 pouvoir**

**Résultat du vote :**

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Secrétaire de séance : M. Pascal LEJOT

### Objet de la délibération : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

*L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à 10 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Réalisation d'Aménagements Hydrauliques sur l'Arnon, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Beddes, sous la présidence de M. AUPETIT Fabrice, Président.*

*Etaient présents : M. Gilles HERAULT (Ardenais), M. Fabrice AUPETIT (Beddes), M. Claude DESABRES (Châteaumeillant), M. Jean-Paul RENAUD (Culan, suppléant), M. Patrice BARRET (Le Châtelet), M. Dominique CHAMPAGNE (Lignières), M. Rémy VAN COSTER (Loye-sur-Arnon), M. Pascal LEJOT (Maisonvais), M. Jean-Pierre GORGE (Morlac), M. André GASPAROUX (Préveranges), M. Bruno CHAGNON (Reigny), M. Pascal ALADENISE (Rezay), M. François THOMAS (Saint-Jeanvrin), M. Gérard DURAND (Saint-Saturnin), Mme Florence LERUDE (Sidiailles), Mme Margot BRAUTIGAM (Touchay), M. Fabien CLEMENT (Vesdun)*

*Pouvoir: M. PERROT Francis ((St-Hilaire en Lignières) a donné pouvoir à M. Dominique CHAMPAGNE*

*Etaient absents : Mme Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), M. Roger LEBRERO (Chezal-Benoît), M. Guillaume DESIRE (Ids-Saint-Roch), M. Patrick BISSON (Ineuil), M. Daniel GAILLARD (La Celle-Condé), M. Pascal COLLIN (Marçais), Mme Isabelle HUE (Montlouis), Mme Sylvie DAGOIS (Saint-Baudel) M. Sylvain MASSOT (Saint-Christophe-le-Chaudry), Mme Valérie BOUCHEROLLES (Saint-Pierre-les-Bois), M. Gérard BEDOUILLAT (Venesmes)*

*Etaient absents excusés : M. Jacques FRAULAUD (Culan), Mme Catherine BOUVAT-MARTIN (Préveranges), M. Jacky BONNEAU (Saint-Maur), M. Nicolas BARRET (Saint-Maur, suppléant), Mme Angélique WOZNIAK (Vilcelin), Mme Joëlle LESUEUR (Vilcelin, suppléante)*

*Etait présente sans voix délibérative : Mme Michelle RIVET (Marçais)*

Étaient présents également à la réunion : M. Samuel MAUBERT (chargé de mission), Mme Sylvie CAMPOS (secrétaire), Mle Sophia MENDES (stagiaire)

Le Président, M. AUPETIT, sort de la salle durant le vote de ce Compte Administratif 2022.

Le Comité réuni sous la présidence de M. Gilles HERAULT, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par le Receveur après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif
- 2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4°) Vote et arrête les résultats définitifs.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical Décide, à majorité, d'APPROUVER le Compte Administratif 2022.

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de sa publication et du dépôt en Sous-Préfecture,*

*Pour extrait conforme au registre,*

Le Président

Fabrice AUPETIT



Le Secrétaire de séance

Pascal LEJOT

